



# BULLETIN D'INFORMATION UNICEF-TCHAD



Mai - juin 2010

## 16 juin : Journée de l'enfant africain

### Les enfants tchadiens invitent le Parlement à veiller à la prise en compte de leurs intérêts dans les budgets ...

**« Nous remarquons que la plupart des budgets soumis à votre appréciation pour adoption ne prennent pas en compte l'intérêt des enfants. Nous sommes l'avenir du Tchad. Nous demandons à l'Assemblée Nationale de veiller à ce que les budgets des ministères prennent en compte l'intérêt des enfants »**

**C**e plaidoyer contenu dans un mémorandum adressé au Président de l'Assemblée Nationale du Tchad aura été le point fort de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain au Tchad.

Au Gouvernement, les enfants ont également adressé des messages forts.

Au Ministère de la santé publique  
« Nous saluons les efforts que fait le gouvernement pour rendre l'accès aux soins de qualité aux enfants du Tchad. Nous vous remercions pour la construction de l'hôpital de la mère et de l'enfant. Malheureusement nous constatons que beaucoup d'enfants ne sont pas vaccinés contre la polio et d'autres maladies. De nombreux enfants souffrent et meurent de paludisme faute de traitement ou par manque de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Nous demandons que le budget de la santé permette de rendre fonctionnels tous les centres de santé pour les doter des moyens de travail adéquats, de médicaments pour vacciner et soigner gratuitement tous les enfants à travers le Tchad. »

Le ton du message des enfants à l'endroit du Ministère de l'éducation est resté le même : « Nous constatons que dans beaucoup d'écoles, les en-

fants manquent de manuels scolaires, d'autres sont assis à même le sol pour apprendre. Les salles de classes de nombreuses écoles manquent de tableaux. C'est pourquoi nous deman-



dons que le budget de l'éducation serve à rendre fonctionnelles nos écoles, à les doter de tables bancs, tableaux et de manuels scolaires ». Ces messages ont ému l'assistance et arraché des applaudissements aux personnalités présentes à la cérémonie.

Ces préoccupations exprimées par les enfants ont été réaffirmées par le représentant adjoint de l'UNICEF M. Jean Baptiste NDIKUMANA qui assistait à la cérémonie aux côtés de la

Secrétaire d'Etat à l'Action sociale, à la Solidarité Nationale et à la Famille, Mme Naima Moussa ABDEL-MOUTI.

« Les protections sociales restent soucieuses de l'amélioration de la situation de l'enfant tchadien, mais les défis restent importants et je ne citerai que quelques uns. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans qui

est de 191 pour 1000 naissances vivantes pour cause des infections respiratoires aiguës et la diarrhée, du paludisme, de la malnutrition, des maladies évitables par la vaccination, des causes que nous pouvons traiter. Ce taux est malheureusement le 7<sup>e</sup> taux le plus élevé au monde ».

Et M. NDIKUMANA de poursuivre son diagnostic dans le secteur de l'éducation : « l'équité et l'égalité des

→ Suite à la P. 2

## Quels mécanismes mettre en place pour prévenir les violences basées sur le genre dans la ville de N'Djamena?

C'est pour répondre à cette question qu'un atelier de 3 jours a été organisé à N'Djamena par le Ministère de l'Action Sociale, de la solidarité nationale et de la famille appuyé par les agences des Nations Unies. L'atelier visait à développer une réponse programmatique multisectorielle aux violences basées sur le genre, renforcer les capacités techniques et institutionnelles des 50 agents sociaux et de santé de la ville de N'Djamena, ainsi que de plusieurs associations de femmes, sous l'égide de la CELIAF, qui contribueront à long terme à la réduction significative de la violence à l'égard des femmes à tous les stades de la vie.

*A l'issue dudit atelier quelques résolutions ont été formulées, à savoir:*

- Restituer les acquis de la formation à tous les centres sociaux
- Intensifier les campagnes de sensibilisation, d'éducation et d'information à l'égard de la population pour un changement de perception et de comportement vis-à-vis des violences basées sur le genre;
- Développer des stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre par des actions spécifiques
- Améliorer la qualité des services de prise en charge des victimes de violences basées sur le genre
- Renforcer les actions de plaidoyer pour l'adoption des textes de lois.

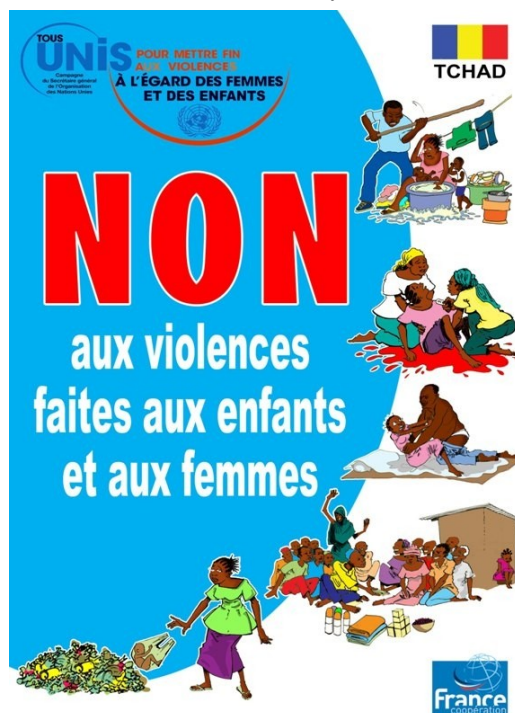
*Quelques recommandations ont également sanctionné les travaux de l'atelier:*

### **Au Gouvernement:**

- Accélérer le processus d'adoption du code des personnes et de la famille et du projet de loi modifiant et complétant le code pénal;
- Réviser la loi 006/PR/2002 portant promotion de la Santé de la Reproduction
- Mettre à la disposition des arrondissements le cadre et les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches
- Adopter des lois spécifiques contre les Violences Basées sur le Genre
- Mettre fin à l'impunité en facilitant la poursuite des auteurs des Violences Basées sur le Genre
- Créer des centres d'écoute et d'orientation des victimes dans chaque arrondissement de la commune de N'Ndjamena
- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs nationaux œuvrant dans la lutte contre les violences

### **Aux partenaires de développement :**

- Appuyer les efforts du Gouvernement dans l'opérationnalisation des mécanismes de prévention et de réponse aux Violences basées sur le genre
- Faciliter la mise en place du système de gestion et de collecte de données sur les Violences basées sur le genre en utilisant l'ou-



util de gestion GBVIMS

- Appuyer les programmes de renforcement des capacités nationales ainsi que les actions de sensibilisation et de plaidoyer.

## Les enfants tchadiens invitent le Parlement à veiller à la prise en compte de leurs intérêts dans les budgets ...

genres dans les taux de scolarité du primaire, qu'ils soient bruts ou nets ne sont pas assurés, alors que la loi d'orientation stipule que l'Etat garantit l'éducation fondamentale aux jeunes de 6 à 16 ans sans distinction d'âge, de sexe, d'origine régionale, sociale et ethnico-confessionnelle. L'insuffisance d'enregistrement des enfants à la naissance, le non respect de l'âge minimum de travail des enfants constituent

une série de violations de leurs droits et de limitation de leurs choix. »

Pour sa part la Secrétaire d'Etat à la L'Action sociale, à la Solidarité Nationale et à la Famille, Mme Naima Moussa ABDEL-MOUTI tout en reconnaissant que des efforts restent à faire a néanmoins égrené quelques réalisations du Gouvernement visant l'amélioration des conditions des enfants au Tchad. « Le gouvernement dans sa

nouvelle politique éducative s'est résolument engagé à construire chaque année 2.000 salles ainsi qu'à assurer la formation qualifiante de tous les maîtres communautaires. »

C'est par des chansons agrémentées de sketches et de poèmes que les enfants ont mis un terme à la célébration de la Journée de l'Enfant Africain édition 2010 au Tchad. Ngata

## Les formateurs régionaux et centraux du Ministère de la Santé Publique imprégnés de la nouvelle Politique Nationale de Lutte contre les Maladies Diarrhéiques

Le Ministère de la santé publique a adopté, au mois d'octobre 2008, la nouvelle politique nationale de lutte contre les maladies diarrhéiques. Cette nouvelle politique recommande l'utilisation du Sel de Réhydratation Orale (SRO) nouvelle formule associé au Zinc dans le traitement de la diarrhée.

La nouvelle formule des SRO a été scientifiquement prouvée comme plus efficace que la précédente et est actuellement la formule recommandée par l'OMS et l'UNICEF.

La supplémentation en zinc est une nouvelle addition à la stratégie de traitement de la diarrhée et permet d'améliorer significativement la prise en charge de la diarrhée. Elle vient renforcer les directives de la prise en charge intégrées de maladies de l'enfant (PCIME) et contribue à la réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Le zinc est un micronutriment très important pour le développement et la santé de l'enfant en général. L'administration du Zinc pendant un épisode diarrhéique:

- Réduit le volume et la fréquence des selles pendant diarrhée
- Réduit la sévérité et la durée de la diarrhée ainsi que hospitalisations liées à cette maladie
- Réduit le nombre d'épisodes de diarrhées dans les 2 à 3 mois qui suivent l'apport de suppléments (prévention des épisodes ultérieures de diarrhée)
- Préviend les carences nutritionnelles
- Réduit les IRA subséquentes aux hospitalisations
- Réduit l'utilisation des antibiotiques et autres médicaments

En vue d'une meilleure application de cette politique le PLMD a lancé la formation des formateurs centraux qui à leur tour ont formé 220 membres de l'équipe cadre des districts et des délégations sanitaires sur la nouvelle politique. A l'issue de cette formation tous les agents sont à même d'identifier les signes d'aggravation de la diarrhée. Ils peuvent évaluer et classer la déshydratation. Ils maîtrisent les différents plans du traitement de la diarrhée et les quatre règles du traitement de la diarrhée à domicile.

Ces formations se sont déroulées dans 33 districts répartis dans onze délégations (N'Djaména, Mao, Moussoro, Mongo, Abéché, Goz-Béida, Biltine, Bongor, Laï, Doba, Sarh) et quatre camps des réfugiés.

Pour accompagner le Gouvernement dans cette nouvelle politique, l'UNICEF a accordé au PMLD les produits (SRO et Zinc) pour la prise en charge des cas de diarrhée des enfants de 0 à 5 ans dans les districts précités. Les commandes additionnelles sont en cours pour fournir ces produits dans tous les centres de santé du pays et ce gratuitement.

Au niveau de chaque région, le lancement officiel de cette nouvelle politique a été présidé par le Gouverneur de région en présence des responsables médicaux de la délégation et des districts pour l'application de la politique et l'utilisation effective de ces deux produits. Les autorités politico-administratives et des organisations non gouvernementales et la société civile ont été associés pour promouvoir ces produits.



## ATELIER DE FORMATION DES AGENTS SOCIAUX SUR LES TECHNIQUES ET BONNES PRATIQUES DE RECHERCHE ET REUNIFICATION FAMILIALE

Ouvert par l'officier de la protection des enfants et le Délégué régional du Ministère de l'action sociale de du Ouaddaï, le 10 mai 2010, à Abéché à l'Est du Tchad, l'atelier a porté sur la formation de 25 agents sociaux aux techniques et bonnes pratiques de recherches et réunifications familiales. Ces participants sont issus de 3 ONG partenaires (INTERSOS, JRS, CARE) et de 3 Délégations régionales de l'Action (Ouaddaï, Wadi Fira et Dar Sila) étaient présents.

Les différents modules développés lors de l'atelier sont :

- *vocabulaire et définition des concepts*
- *causes et prévention à la séparation familiale et à la perte de l'identité.* Pour une meilleure compréhension du sujet, les participants ont approfondi, au cours des travaux de groupes, ces concepts et ils ont proposé des scénarios axés sur la séparation accidentelle, la séparation délibérée et l'enrôlement des enfants.
- *système RRF (recherche et réunification familiale) du CICR.*

- *entretien et recherche familiale a été présenté par le point focal protection des enfants du Ministère de l'action sociale, de la solidarité nationale et de la famille.*

- *système de surveillance et de rapportage (résolution 1612) par la MINURCAT.*

- *réunification familiale, la réinsertion communautaire et socioprofessionnelle, développé par le chargé du programme de JRS.*